

23 DÉLINQUANCE

1 CONTEXTE

À l'adolescence, une proportion assez importante de jeunes est à risque d'adopter un comportement délinquant. Par contre, pour la majorité d'entre eux, cette attitude est occasionnelle ou transitoire (RRSSS-BSL, 2002). Il existe plusieurs facteurs de risque qui favorisent l'adoption et la persistance de ces gestes, comme la tendance à l'agressivité, les conflits familiaux, certaines pratiques parentales, l'influence négative des pairs, l'isolement social, le faible rendement scolaire et être atteint d'un trouble de comportement à un âge précoce (ICIS, 2008). Les comportements délinquants s'expliquent surtout par des circonstances sociales plutôt que par des déficits personnels importants. La plupart des mineurs délinquants arrivent à bien s'adapter socialement et professionnellement à l'âge adulte. Il est tout de même important de s'assurer que la délinquance ne devienne pas grave et chronique chez les jeunes plus à risque et de veiller à leur bonne adaptation en société à l'âge adulte (RRSSS-BSL, 2002).

Les données qui suivent proviennent, en premier lieu, des bilans des Directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ) et Directeurs provinciaux (DP). En deuxième lieu, quelques résultats provenant de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes au secondaire (EQSJS) 2010-2011 seront aussi présentés, enquête à portée régionale.

Les *évaluations/orientations* réalisées dans le cadre du programme de sanctions extrajudiciaires du DPJ peuvent donner lieu à trois décisions :

- mettre fin à l'intervention;
- référer le jeune au PPCP (Procureur aux poursuites criminelles et pénales) afin que sa situation soit judiciairisée;
- appliquer des sanctions extrajudiciaires.

Les *conduites délinquantes* comprennent sept comportements qui doivent avoir été commis au moins 1 ou 2 fois sur une période de 12 mois ou que le jeune fasse partie d'un gang qui a enfreint la loi :

- voler dans un magasin
- endommager ou détruire exprès les biens d'autrui
- se battre avec quelqu'un et blesser
- avoir l'intention de blesser sérieusement cette personne
- porter une arme dans but de se battre ou de se défendre
- vendre de la drogue
- faire des attouchements sexuels non voulus.

Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

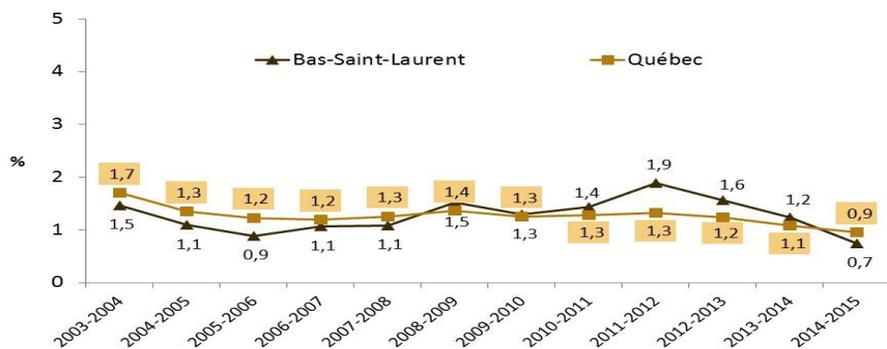
2 FAITS SAILLANTS

Jeunes contrevenants

Dans le Bilan provincial 2014-2015 des Directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ), il est indiqué que la baisse observée des évaluations/orientations du DPJ ces dernières années peut s'expliquer, entre autres, par la diminution du nombre d'adolescents dans la population. Elle pourrait aussi être attribuable à des mesures de prévention générales auprès des enfants, qui ont certainement un impact sur leur socialisation. De plus, une diminution globale de la criminalité est aussi remarquée dans la province. La région suit la même tendance (graphique 1).

Graphique 1

Évolution de la proportion des jeunes de 12-17 ans ayant fait l'objet d'une évaluation/orientation et décisions du DPJ, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2003-2004 à 2014-2015



Sources :

Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent, Rapport annuel de gestion, années 2003-2004 à 2014-2015.

Association des centres jeunesse du Québec, Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse, années 2003-2004 à 2014-2015.



Photo : Shutterstock

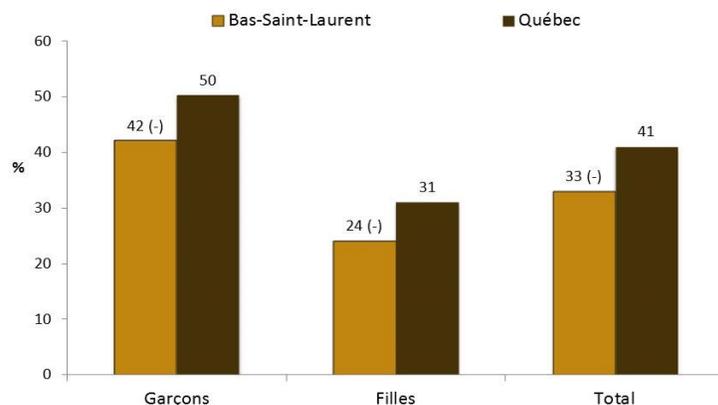
Conduites délinquantes

Notamment (graphique 2) :

- Un jeune sur trois a commis au moins un acte de conduite délinquante au cours d'une période de 12 mois, au Bas-Saint-Laurent en 2010-2011 (au Québec, 41 %). Ce qui représente environ 3 400 jeunes Bas-laurentiens.
- Les garçons du secondaire sont proportionnellement plus nombreux que les filles (Bas-Saint-Laurent : 42 % contre 24 %) à avoir commis au moins un acte de conduite délinquante au cours d'une période de 12 mois, et ce, au Bas-Saint-Laurent comme au Québec.
- Par contre, les proportions des garçons et des filles de la région sont plus faibles que celles des jeunes garçons et filles du Québec.

Graphique 2

Proportion des élèves du secondaire ayant commis au moins un acte de conduite délinquante au cours des 12 derniers mois, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2010-2011



Source : ISQ, EQSIS 2010-2011.
(-) : Valeur significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

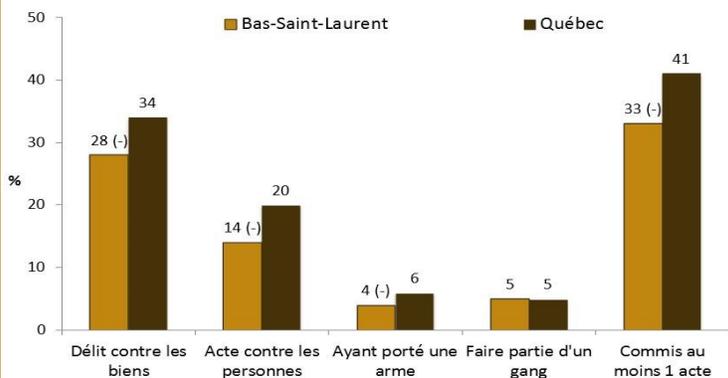
Types de conduites délinquantes

Globalement, concernant (graphique 3) :

- *Les délits contre les biens* (voler ou endommager les biens d'autrui) : 28 % des jeunes du secondaire de la région ont déjà commis ce type d'acte délinquant, proportion plus faible que celle du Québec avec 33 %.
- *Les actes contre la personnes* (blesser ou se battre, être armé, faire des attouchements sexuels ou vendre de la drogue) : 14 % des jeunes Bas-Laurentiens ont déjà commis ce type d'acte délinquant, proportion plus faible que celle du Québec avec 20 %.
- *Le port d'armes* : 4 % des jeunes Bas-Laurentiens et 6 % des jeunes Québécois ont déjà porté une arme au cours des 12 derniers mois.
- *Le fait de faire partie d'un gang qui a enfreint la loi* : 5 % des jeunes du secondaire de la région ou du Québec en ont fait partie au cours des 12 derniers mois.

Graphique 3

Proportion des élèves du secondaire, selon le type de conduites délinquante, au cours des 12 derniers mois, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2010-2011



Source : ISQ, EQSIS 2010-2011.
(-) : Valeur significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.



3 CONSTATS

- La proportion de jeunes contrevenants ayant eu une évaluation/orientation du DPJ est en baisse ces dernières années.
- Les garçons commettent plus d'actes de conduite délinquante que les filles.
- Les proportions de jeunes du secondaire ayant commis des actes de conduite délinquante sont plus faibles dans la région qu'au Québec, et ce, pour presque la majorité des types de conduite.
- Les conduites délinquantes les plus fréquentes sont les délits contre les biens et les actes contre la personne.
- Seul le fait d'avoir fait partie d'un gang au cours des 12 derniers mois compte proportionnellement autant de jeunes dans la région qu'au Québec, soit 5 % des jeunes fréquentant le secondaire.